

Déclaration UE de conformité

- Casquette anti-heurt pour l'industrie modèle **CASQUETTE**, référence 0111 et suivantes.
- **Fabricant** : AUBOUEIX S.A.S., 49, Rue de l'Ancienne Mairie, 92100 Boulogne-Billancourt, France.

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant : AUBOUEIX S.A.S..

- Casquette **CASQUETTE**.



- La casquette **CASQUETTE** est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement UE 2016/425 et en application de la norme européenne NF EN 812 : 2012.
- L'organisme notifié, ALIENOR CERTIFICATION, n°2754, a effectué l'examen UE de type de la casquette **CASQUETTE** (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type, n°2754/0090/158/09/19/0336.
- La casquette **CASQUETTE** est soumise à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l'organisme notifié, AFNOR, n°0333.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 4 février 2020



Pour AUBOUEIX S.A.S. : AUBOUEIX Stéphane, Président Directeur Général.